

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 29 OCTOBRE 2020**

1° Revitalisation du centre bourg

Décision d'inscrire le programme de travaux au titre de la DETR 2021 :

- réfection de la toiture de la mairie
- acquisition de propriétés
- construction d'un commerce
- construction d'un lieu couvert de rencontres à l'espace St Charles

Demande d'estimatifs de travaux et devis pour solliciter les financements

2° Programme d'investissements

Informations sur les plans de relance d'investissements :

- Département de la Mayenne

Le plan « Mayenne Relance » contribue à l'effort de redressement de l'activité locale.
Décision d'inscrire le programme de revitalisation du bourg

- Région Pays de la Loire

Le plan de relance d'investissement communal pour le financement équipement et de service public. Décision d'inscrire le programme de revitalisation du bourg

3° Patrimoine communal

Engagement d'une réflexion sur :

- un programme de travaux à réaliser pour l'entretien des bâtiments communaux
- la vente de logements locatifs à des locataires en place

4° Communauté de Communes du Pays de Craon

Projet de territoire – compétence « plan local d'urbanisme »

Suite à l'annulation du rendez-vous du cabinet d'études en charge du projet de territoire : report de la décision sur la compétence PLU à la prochaine réunion de conseil municipal

Transfert de police « spéciale » du Maire à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre

Opposition au transfert automatique des pouvoirs liés aux compétences :

- Voirie : police de la circulation et du stationnement et délivrance des autorisations de stationnement de taxi
- Assainissement non collectif
- Habitat
- Collecte et traitement des déchets

5° Ecole Sainte-Marie – demande de subvention classe de mer

Présentation de la demande de subvention pour le financement d'une classe de mer pour 67 élèves de l'école. Demande de budget prévisionnel avec le montant détaillé des participations des familles et l'association des parents d'élèves. Décision reportée ultérieurement.

6° Location salle St Pierre

En raison de l'épidémie du COVID 19, annulation de contrats de location de la salle St Pierre. Décision de remboursement des acomptes versés par des particuliers.

7° Taxe d'aménagement 2021

Maintien du taux communal au taux de 1 % de la taxe d'aménagement et exonération de la part communale sur les constructions de locaux à usage industriel ou artisanal et les abris de jardins (soumis à déclaration préalable)

8° Vente de matériaux

Décision de vente d'une poutre IPN à 50 € et d'un ancien toboggan : 50 €

9° Budgets -régime de TVA

Décision de clôture des comptes de la taxe sur la valeur ajoutée sur les budgets :

- Principal « Lotisseur »
- Budget annexe « Lotissement Chantepie »

10° Formation des Elus

Formation liée au mandat des Elus

La formation des Elus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales. Chaque Elu peut bénéficier de 18 jours de formation sur la durée du mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'il détient.

Le Conseil Municipal adopte enveloppe budgétaire annuelle de 2 500 € .

La Prise en charge de la formation des élus sera fera selon les principes suivants :

- agrément des organismes de formations
- dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la ville
- liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses
- répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus.

Droit individuel à la formation

Information par laquelle les membres du Conseil Municipal bénéficient chaque année d'un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures, cumulable sur la durée du mandat et financé par une cotisation obligatoire de 1 % assise sur les indemnités de fonction collectées par un organisme national.

11° Territoire d'Energie Mayenne

Présentation du rapport d'activité 2019 de Territoire d'Energie Mayenne

12° Commissions

Communication : bulletin municipal 2021 – panneaux lumineux – vœux 2021 (8 janvier) – structure multisports (inauguration au printemps 2021) – Photos défi Méral (exposition sur des bâches sur les bâtiments communaux) – Tour de France 2021 – Projet d'achat de matériels (tentes, barrières, ranges vélos, grilles expo)

Urbanisme :

Début des travaux de viabilisation du lotissement « Le Val des Mothés » - Travaux de raccordement des réseaux eaux pluviales et eaux usées sur l'ancienne route de Ballots
Travaux de réfection de la voirie, rues de la Maison Neuve, Médéric de Lancesseurs, des Rocs et du Chêne Vert du 2 au 6 novembre

Cimetière

Réalisation d'un recensement des tombes abandonnées ou concessions non renouvelées.
Préparation d'un règlement du cimetière

Enfance Jeunesse

Compte rendu de la réunion de suivi de l'accueil de loisirs de Méral-Cuillé
L'accueil de loisirs se déroulera à :

- Cuillé : octobre – décembre 2020 – avril 2021
- Méral : février et juillet -aout 2021

13° Réunions

Compte-rendu des réunions avec le CIAS et de l'assemblée générale d'ANDES

14° EHPAD Méral

Remerciements des agents de l'établissement, les résidents et les familles pour leur exemplarité dans ce contexte sanitaire. Pour information Mme LABBE Nathalie a été élue Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Méral.

15° Questions diverses et imprévues

Alimentation HT et BT du Lotissement du Val des Mothés

Approbation de la convention présentée avec Territoire d'Energie Mayenne pour la mise à disposition d'un terrain nécessaire pour la mise en place d'un poste de transformation sur la parcelle cadastrée section n° 1642. Autorisation de signature de cette convention.

Alimentation HTA/BT/EP

Présentation de l'estimation établie par Territoire d'Energie Mayenne pour les travaux d'alimentation des réseaux HTA /BT/EP du lotissement du Val des Mothés 1^{ère} tranche. Le montant de la participation de la commune s'élève à 50 830 €. Autorisation de signature de cette convention.

Eglise – appareil de tintement

Approbation du devis de la Ste BIARD-ROY pour la fourniture et l'installation d'un appareil de tintement de la sonnerie sur le clocher s'élevant à 966 € TTC.

Autorisation de vol d'un drone sur la Commune

Autorisation des services de la Préfecture délivrée à M. FOURCROY pour l'utilisation d'un aéronef en survol de la Commune de Méral.